

Petite revue de l'année : speech d'un major de table, au banquet de la Société des carabiniers, Beau-Rivage, 4 décembre 1892

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **30 (1892)**

Heft 50

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-193287>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

SUISSE: un an . . . 4 fr. 50
six mois . . . 2 fr. 50
ETRANGER: un an . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

LES ABONNEMENTS

datent du 1^{er} janvier, du 1^{er} avril, du 1^{er} juillet ou du 1^{er} octobre.

Les nouveaux abonnés pour l'année 1893 recevront le CONTEUR VAUDOIS gratuitement d'ici à la fin de l'année courante.

Petite revue de l'année.

Speech d'un major de table, au banquet de la Société des carabiniers. Beau-Rivage, 4 décembre 1892.

Chers concitoyens.

C'est grâce à un comité quelque peu esclave de l'habitude que vous me voyez occuper, cette année encore, je ne dirai pas le même fauteuil, mais le même bout de banc. Je crois que cette persistance à me confier toujours la direction de ce second acte est une faute. Seul le vin s'améliore avec l'âge: il n'en est pas ainsi des majors de table. Puissiez-vous, hélas! ne pas trop vous en apercevoir aujourd'hui.

J'ai peut-être eu tort jusqu'ici de débiter chaque fois par un petit speech dans lequel je cours grand'chance de vous ennuyer, et qui me devient, du reste, je dois l'avouer, chaque année plus difficile. Aussi plusieurs d'entre vous se sont sans doute déjà demandé si je ne serais pas très embarrassé aujourd'hui d'entretenir quelques instants votre attention d'une manière un peu gaie, tout n'ayant pas été couleur de rose en quatre-vingt-douze.

Mais pour ne point altérer les joyeuses dispositions dont nous paraissions tous animés, je me propose de faire comme précédemment, c'est-à-dire d'éliminer de cette petite revue tout ce qui a pu nous causer quelque sentiment pénible, quelque impression désagréable. Après cela, le reste ira tout seul.

Tenez, par exemple, aurions-nous pu commencer plus sagement l'année que nous ne l'avons fait? Le 1^{er} janvier, une mascarade, organisée par la *Section Bourgeoise de Gymnastique* et l'*Union Instrumentale*, nous représentait d'une manière fort originale le corps de ballet de la ville de Lausanne. Il y avait là, messieurs, non-seulement un agrément pour les yeux, mais un grand et salubre enseignement. Ne semblait-on pas nous dire par là: « Il faut apprendre à balayer devant chez soi. »

Ah! si nous nous appliquions à ob-

server ce précepte, sans ménagement, sans indulgence pour soi-même, et si cette déduction morale pouvait se traduire matériellement, chaque jour, messieurs, et devant chaque maison, il y en aurait des tas!!!...

Puisque nous parlons du 1^{er} janvier, et quoiqu'elle ne nous intéresse pas directement, je tiens à noter en passant une mesure prise alors par le pape Léon XIII, sans laquelle nos confédérés de confession catholique auraient eu le triste rôle de ne voir autour d'eux que des gens fêtant le nouvel-an et se régalant de canards, de dindes ou de civet, sans pouvoir y goûter. En effet, le jour de l'an tombant au vendredi, qui est jour maigre, ils auraient dû se soumettre à la discipline de l'Eglise.

Eh bien, Léon XIII, ce respectable prélat, qui a si glorieusement marqué son règne en reconnaissant la légitimité des gouvernements issus du suffrage universel, leur a accordé une dispense pour fêter le renouvellement de l'année. Il savait mieux que personne combien, dans l'une ou l'autre confession, il est de fourchettes complaisantes: ce qui se passait dans cette salle il y a une demi-heure en est une preuve on ne peut plus convaincante!

Laissons maintenant ces scènes d'hiver pour arriver au printemps.

A peine les premiers beaux jours nous étaient-ils venus, que les célèbres professeurs Falb et Cavin se disputaient l'honneur de nous prédire le temps, et surtout le mauvais temps. Ils n'ont, il est vrai, pas mieux réussi l'un que l'autre. Ces deux pronostiqueurs ne nous paraissent différer que par leurs consultations: celles de Falb sont gratuites, tandis que celles de Cavin sont tarifées.

La Bible a beau nous dire que Dieu fait lever, sans distinction, son soleil sur les méchants et sur les bons, Cavin, lui, ne fait lever le sien que sur ceux qui paient.

Ce fut à l'entrée de la belle saison, à cette époque où nous nous réjouissons en voyant la nature renaître et se parer d'une riante végétation, que des explo-

sions de dynamite, que d'affreux attentats vinrent tout à coup jeter l'épouvante un peu partout.

Notre ville n'échappa point à la panique générale, et l'anxiété ne fit que s'accroître à la nouvelle qu'un engin destructeur, une mystérieuse cartouche venait d'être envoyée au préfet de Lausanne à titre gracieux. On regarda longtemps le monstre sans oser y toucher; et notre population ne se remit de sa frayeur que lorsqu'une main courageuse, ouvrant la cartouche, n'y trouva qu'un bâton de sucre d'orge!...

Un événement inattendu nous tira bien vite de ces sinistres préoccupations. Je veux parler de la journée mémorable du 6 mai, de cette journée de solennelle réconciliation au sein de notre corps législatif. Jamais cette assemblée n'avait entendu de si touchantes déclarations; jamais nos hommes politiques n'avaient mis dans leurs discours tant de sucre et de miel: Tout serait désormais en commun; on se partagerait sagement le pouvoir; les discussions haineuses, passionnées, passeraient à l'état de légendes, et ce ne serait plus, dans ce canton de Vaud si beau, qu'une douce étreinte, une embrassade universelle!

Jamais on n'avait confessé mutuellement ses torts avec autant de sincérité; jamais larmes plus pures ne furent versées sur les fautes du passé!

Cependant, — même dans les choses les meilleures en apparence, — il ne faut jamais se faire illusion. On voit souvent deux vins qui, pris individuellement, paraissent excellents, mais dont le mélange *résille*, pour me servir d'une expression vaudoise.

Espérons qu'il n'en sera pas ainsi et que cette sainte alliance sera de longue durée. Espérons que la prochaine campagne électorale, par exemple, se fera avec tous les égards, tous les ménagements désirables; que nos articles de journaux, nos proclamations et nos assemblées populaires seront empreints de cette courtoisie chevaleresque, dont les deux candidats qui se disputaient il y a quelques semaines la présidence des Etats-Unis, MM. Harrisson et Cleveland, nous ont donné un si bel exemple.

Voici ce qu'on lisait à ce sujet dans les journaux américains :

« M. Harrisson, ayant été obligé de suspendre sa tournée électorale, par suite de la maladie de sa femme, M. Cleveland a aussitôt arrêté sa propagande. »

Il serait donc bien entendu que lorsque le moment de nos tournées électorales dans la commune ou le cercle de Lausanne sera venu, si les épouses des délégués d'un parti ont la coqueluche, ou s'ils sont empêchés par toute autre circonstance, immédiatement ceux du parti opposé cesseront les feux.

Permettez-moi, néanmoins, d'ajouter que ces tournées électorales me paraissent singulièrement illusoire. — Je vous avertis, messieurs, que je ne fais pas de politique ; elle serait ici mal venue ; je raconte simplement des anecdotes.

J'avais toujours désiré assister une fois à ces propagandes familiales, au milieu de nos chers forains, et je fis en sorte de m'y rencontrer avec quelques amis du parti qu'on appelait alors parti démocratique.

Nos invités ne manquèrent pas au rendez-vous ; ils y vinrent tous, les *verts* comme les *blancs* : le vin qu'on boit en ces occasions-là n'a pas d'opinion. De nombreux flacons furent vidés, on fraternisa de la meilleure grâce, on fit force discours, on se porta des taosts à discrétion : Tout semblait vouloir aller comme dans le meilleur des mondes ; et quoique nous fussions à la campagne, nous pensions pouvoir crier bientôt : « Ville gagnée ! »

Au moment de prendre congé de ces chers électeurs, me trouvant dans un groupe de ceux-ci, je leur dis :

— Eh bien, messieurs, nous venons de passer une intéressante soirée ; nous avons entendu là des paroles pleines de franchise et de patriotisme ; qu'en pensez-vous ?...

— Ma foi, monsieur, nous avons eu bien du plaisir ; mais je vous dirai que ces messieurs du parti libéral, qui sont venus mardi soir, nous ont dit de bien bonnes choses aussi !

— Oui, c'est très possible, répliquai-je ; mais on a ses opinions bien arrêtées, ses préférences, que diable ! On se rattache à l'un ou à l'autre des partis.

— C'est bien sûr, monsieur ; mais je vous dirai que nous ne faisons pas de politique.

Dès lors, je fus suffisamment édifié et radicalement guéri des tournées électorales.

Outre la journée du 6 mai, dont nous avons parlé tout à l'heure, une autre circonstance a contribué pour une bonne part à l'apaisement de nos luttes politiques ; c'est le mouvement patriotique

qui s'est manifesté dans le but de glorifier, par une œuvre d'art, la mémoire du major Davel.

Mais, messieurs, quelles singulières idées peuvent germer dans un cerveau humain !... A l'occasion de l'anniversaire de la mort du martyr de notre indépendance vaudoise, un professeur de cuisine, M. Maillard, ne s'est-il pas ingénié à nous représenter cette noble figure en graisse de mouton !... Davel, en graisse de mouton !...

C'est à la même époque, à peu près, qu'on se mit enfin à l'œuvre pour le rélargissement du Grand-Pont, projeté depuis vingt ans. Et, il faut le dire, c'est maintenant un plaisir de circuler sur ce spacieux carrelage en ciment. Nous sommes si peu habitués à ces choses-là que, les premiers jours, on ne pouvait s'empêcher de se demander si on était réellement à Lausanne, tant on avait fait grand !

Les trottoirs sont maintenant si larges que six personnes y marchent de front et, chose plus importante, on peut s'y croiser avec sa belle-mère sans frottements désagréables. C'est peut-être là, au point de vue social, une des meilleures œuvres de la Municipalité !

Rien de marquant à signaler pendant ces importants travaux du Grand Pont. Il faisait si chaud !... Si, pourtant : L'administration fédérale, qui aime à faire du nouveau, s'était mise en tête de bouleverser notre système horaire et de nous donner l'heure de l'Europe centrale, d'après laquelle, paraît-il, midi ne serait plus le milieu du jour !... Changer l'heure de la soupe ! Nous n'y consentirions jamais ; ni les Genevois, pour qui on déplacerait ainsi le « moins dix ». Ils la trouveraient alors trop verte !

Le choléra, qui a fait tant de ravages dans d'autres contrées, nous a heureusement épargnés. On en conçoit néanmoins de l'inquiétude, et nombre de gens trouvèrent là le prétexte d'un régime par trop alcoolique. « Il faut bien se tenir, disaient-ils, boire force cognac et bons vins, seul moyen de lutter contre le fléau. » C'était au point qu'une brave femme, désespérée de voir son mari se griser plusieurs jours de suite, lui dit un soir : « Mais, Jean ! mais, Jean ! dans quel état tu es !... Tu auras donc toujours peur du choléra !... »

La réception d'un prince étranger comme membre de notre Société, dans le courant de septembre, a pu faire quelque sensation. Quant à moi, ce que j'ai vu de plus intéressant dans ce fait, c'est d'abord le versement d'une finance d'entrée dans notre caisse, et ensuite l'espoir que nous avons de voir ce nouveau membre assister à l'un de nos ban-

quets, heureux que nous serons de lui montrer comment nous pratiquons la liberté et quels sont les fruits de nos institutions républicaines. Ce sera là, je crois, un milieu excellent pour sa santé et une agréable diversion à sa longue attente. Car, comme dit Oronte, dans le *Misanthrope* :

L'espoir, il est vrai, nous soulage
Et nous berce un temps notre ennui ;
Mais, hélas, le triste avantage,
Lorsque rien ne marche après lui !

Nous ne pouvons passer sous silence les ascensions en ballon qui, à plusieurs reprises, ont fait courir tout Lausanne. Nous avons vu là plusieurs de nos connaissances monter courageusement dans la corbeille d'osier, et abandonner ainsi tout ce qu'ils avaient de plus cher au monde. Nous avons vu deux journalistes s'élever à des hauteurs où l'âme, dégagée de toute préoccupation matérielle, se rassérène et se berce dans une inexprimable contemplation.

De là haut, la *Gazette* et la *Feuille d'Avis* de Lausanne, voyant notre pauvre terre, avec ses misères, prirent un moment la ferme résolution de ne pas redescendre.

Mais, hélas, quand on est de chair et d'os, on a beau voguer dans ces régions célestes, la nature humaine y reprend ses droits, et la soif et la faim ne tardent pas à se faire sentir, — surtout la soif.

« Monsieur Spelterini ! s'écrièrent-ils tout-à-coup, tirez la soupape, nous avons hâte de casser une croûte... et de l'arroser !... »

Un des membres du corps judiciaire a voulu tâter aussi de ce séjour de félicité où les mandats de citation et les jugements n'appartiennent plus à l'homme.

C'est alors qu'en le voyant monter, un de nos spirituels avocats fit cette charmante réflexion : « On dit que la Justice élève les nations ; aujourd'hui, je vois que ce sont les ballons qui élèvent la Justice. »

Redescendons maintenant sur la terre, dont le séjour, après tout, est assez agréable, et où la paix semble assurée pour longtemps, grâce à deux ou trois gros lous qui se regardent sans oser se manger.

Notre neutralité, il est vrai, a été un moment discutée dans le monde politique ; on a voulu contester la valeur des traités qui nous l'ont garantie, et l'on ajoutait, par-ci, par-là, que s'il prenait fantaisie à une armée étrangère d'entrer chez nous, elle n'en aurait pas pour un déjeuner.

Ces bruits ont pu nous inquiéter quelque peu ; mais, dès lors, l'armement du Landsturm a été organisé, et nous pouvons dormir sur les deux oreilles.

Si nous avons réalisé de nombreux progrès en ce qui concerne notre défense nationale et notre vie politique, nous en avons aussi réalisé d'autres dans le domaine moral, qui ne sont pas moins importants.

Ainsi, nous apprenons chaque jour davantage à user avec modération des biens que Dieu nous envoie. Les sociétés de tempérance poursuivent leur œuvre de relèvement, et nos autorités les secondent vigoureusement dans la lutte contre l'alcoolisme, qui est certainement l'une des meilleures inspirations de ce siècle.

Tout récemment encore, dans son rapport au Grand Conseil sur cette question, M. le député Guillemain disait : « Il importe que les parents et les citoyens en évidence, soit par leur position de fortune, soit par leurs fonctions officielles, tels que juges, syndics et, en général, tous les membres des autorités communales, cantonales ou fédérales, s'efforcent de servir de modèles à la jeunesse et donnent l'exemple de la sobriété. Le législateur, par sa conduite correcte en tous points, exercera certainement une action plus efficace que le meilleur article de loi. »

Ces louables conseils seront sans doute écoutés, et si nous en croyons des renseignements puisés à bonne source, des mesures seraient déjà prises pour qu'à la session du printemps le café Bize soit transformé en café-chocolat.

En somme, l'année que nous venons de parcourir jusqu'ici nous a offert des choses bien réjouissantes. L'été nous a prodigué les beaux jours, nos campagnes ont été favorisées de superbes récoltes ; les ceps, chargés de grappes vermeilles, ont fait couler abondamment les pressoirs.

La température a été parfois si élevée que la vigne a présenté, en quelques endroits, un fait assez rare : des grappes *échaudées*, c'est-à-dire atteintes d'un coup de soleil et n'offrant plus que des fruits à demi desséchés et raccornis.

Qu'il y a loin de là à certaines années malheureuses et froides où nous avons eu des récoltes d'une qualité déplorable. On ne voyait guère de grappes échaudées alors, témoin ce cheval qui, s'étant planté un grain de raisin dans la botte dut subir, pour l'en extraire, une assez grosse opération.

Nos vignerons vont donc reprendre courage malgré les menaces répétées du phylloxera, dont ils ne se font pas trop de souci, du reste ; car ils ont la ferme conviction qu'avec des soins assidus, une culture intelligente et de bons engrais, la vigne luttera toujours victorieusement contre le fléau.

Aussi, l'un d'eux causant un jour avec le président de la commission chargée

de visiter les vignes de sa commune, lui disait : « Vaidé-vo, monsu, l'ein est dâo » phylloxera coumeint dâi piaux et dâi » pudzes, cliaux que voliont en avâi » ein ont. »

Puisse la vigne prospérer encore longtemps sur les riants coteaux des bords du Léman ; puissent ses vins généreux réjouir aujourd'hui nos cœurs et contribuer à la réussite de ce second acte où vous apporterez tous votre aimable concours.

Remplissez vos verres, messieurs, et buvez à la concorde et à la gaieté !

Souvenirs historiques.

Dans sa séance du 29 novembre, le Conseil communal de Lausanne a entendu le rapport de M. Rouge, architecte, sur la pétition du Comité des monuments Davel, demandant que la ville de Lausanne se charge d'élever à ses frais celui de Vidy. A cette occasion, un membre du Conseil, M. Vulliet, a exprimé le vœu que la petite chapelle de Vidy, qui est une des plus anciennes constructions de notre pays, soit restaurée.

M. Vulliet prétend que, dans le trajet de Lausanne à l'échafaud, Davel s'est arrêté en cet endroit. Nous ne savons où il a puisé ce renseignement, les relations historiques sur le procès et la mort du Major Davel n'en parlant pas, que nous sachions.

M. Vulliet désire, en outre, qu'une plaque commémorative soit placée sur la maison de la rue Mercerie qui porte le numéro 14, et que Davel a habité avec sa mère, de 1676 à 1689, après la mort de Davel père, pasteur à Morrens.

La Municipalité de Lausanne s'occupe actuellement des deux questions soulevées par M. Vulliet, savoir la restauration de la chapelle de Vidy et la pose de plaques commémoratives sur les maisons de la ville qui présentent un intérêt historique. Elle a reçu du reste à ce sujet de la Section vaudoise de la Société des peintres et sculpteurs suisses une lettre dont voici le résumé :

La section vaudoise de la Société des peintres et sculpteurs suisses, désireuse de préserver les vestiges bien rares de notre passé, à l'honneur de vous présenter les vœux suivants :

1° Que la chapelle de la Maladière soit réparée dans son caractère ancien, et qu'il soit bien décidé que ce petit monument sera conservé, à l'avenir, dans sa forme actuelle.

2° Qu'il sera fait un moulage de la statue de la Justice qui surmonte la fontaine de la Palud, et que ce moulage soit conservé pour servir à une restauration éventuelle de la fontaine.

3° Qu'il soit posé des inscriptions historiques sur l'emplacement encore bien visible de la porte de St-Etienne.

Nous ne saurions trop engager, soit nos autorités communales, soit la population de Lausanne, à encourager le louable but que s'est proposé la Société des peintres et sculpteurs suisses. Rien n'a plus d'attrait et d'intérêt, pour un ami de son pays, que les souvenirs historiques. On aime les vieux monuments, les vieilles mesures, qui nous rappellent le passé. Ils ont quelque chose de mystérieux, qui captive l'imagination : on les interroge en silence, on leur demande de nous raconter tout ce qu'ils ont vu et entendu à travers les siècles.

Quant on vient de Morges à Lausanne, et qu'on atteint les vergers fertiles et les beaux ombrages de la Maladière, on ne peut s'empêcher de s'arrêter un instant à la vue de l'ancienne et solitaire chapelle des lépreux. Ses murs dégradés, sa toiture moussue, qui s'affaisse sous le poids des ans, son petit clocheton qui lutte encore contre les injures du temps, nous disent bien des choses, ainsi que nous le verrons par ce qui va suivre.

Cette petite chapelle était destinée à la léproserie qui existait autrefois près du pont de la Maladière. *Maladière* ou *Maladrerie* était le nom des établissements charitables ou hôpitaux destinés à secourir les lépreux dans le cours du moyen-âge.

De toutes les maladies qui ont affligé l'humanité, la lèpre est une des plus anciennes ; Moïse en parle déjà dans le Lévitique. Elle a régné de tout temps en Perse, en Arabie et en Egypte, où elle est endémique. Les Sarrasins l'apportèrent en Espagne et en France, vers l'an 720.

La lèpre s'était presque éteinte en France, lorsque les Croisés, au retour de la Terre-Sainte, vers l'an 1100, l'y rapportèrent. Elle y commit d'affreux ravages et se répandit avec une grande intensité d'un bout de l'Europe à l'autre. Partout on s'efforça d'en arrêter les progrès. Les villes et villages furent tenus de faire construire pour chaque lépreux, leur ressortissant, une petite maison de bois sur quatre états, et après sa mort la maison et tout ce qu'elle contenait étaient livrés aux flammes.

Mais le nombre des lépreux croissant de jour en jour, il ne fut plus possible de bâtir une maison pour chacun d'eux ; on en réunit dès lors un certain nombre dans un lieu commun appelé *ladrerie*, *maladrerie*, *léproserie*, *lazaret*, *mezel-lerie*.

Comme celle de Vidy, les léproseries étaient en général dédiées à Saint-Lazare. L'ordre religieux établi à Jérusalem pendant les Croisades, en 1119, pour soigner les lépreux, tirait son nom du pauvre Lazare, qui en était le patron.

Les léproseries étaient toujours à une certaine distance des villes et des villa-